

NOGENT LE ROI, le 2 juin 2020

Le Chef d'Établissement

AUX

Parents des futurs élèves du Collège Jean Moulin

**Collège Jean Moulin
Le Principal**

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit en classe de 6^{ème} au collège Jean Moulin pour la rentrée prochaine.

La rentrée est fixée au **Mardi 1^{er} septembre 2020 à 8 heures 20** (8h20-11h30 et 14h-16h). Au cours de cette journée d'accueil, les élèves de 6^{ème} seront pris en charge par les professeurs principaux. Les membres de l'équipe pédagogique se présenteront.

Après l'accueil des élèves, une réunion d'informations et d'échanges se tiendra à la salle polyvalente à 9h00 avec l'équipe de direction, l'infirmière et l'assistante sociale. Elle durera entre 1h et 1h30. Les associations de parents seront représentées.

Si votre enfant est demi-pensionnaire et que vous désirez prendre le repas avec lui, vous pouvez revenir à 11h30 pour déjeuner au collège. Votre règlement et le coupon ci-dessous devront être complétés et rendus selon les modalités indiquées.

Si votre enfant est externe, vous pouvez tous déjeuner au collège. Vous prévoyez un règlement pour lui également.

Le **mercredi 2 septembre 2020**, tous les élèves débutent leur emploi du temps usuel.

**Le Principal,
Gérald BLARY-SALADINI**

**Réservation de repas pour les parents
dont les enfants rentreront en 6^{ème} en septembre 2020**

Madame / Monsieur :

Représentant(s) de l'enfant :

souhaite(nt) déjeuner

au collège le **mardi 1^{er} septembre 2020**.

Prix du repas à payer : **5,90 €**

(aucun remboursement ne pourra être effectué en cas d'absence)

Date :

Signature :

Coupon à remettre à l'inscription ou à l'intendance du collège au plus tard le vendredi 3 juillet 2020 accompagné du règlement par chèque à l'ordre du collège Jean Moulin – Nogent le roi.